



www.icis.ca

Au cœur des données



Institut canadien
d'information sur la santé

Canadian Institute
for Health Information

Condensé

Juin 2015

Ce rapport annuel présente des données sur les 3 groupes de personnel infirmier réglementé au Canada : les infirmières autorisées (IA, y compris les infirmières praticiennes ou IP), les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) et les infirmières psychiatriques autorisées (IPA). Le terme « effectif » s'entend des membres du personnel infirmier réglementé admissibles à l'exercice de la profession au cours de l'année en question (comprend ceux qui travaillaient ou ne travaillaient pas au moment de l'inscription), alors que le terme « main-d'œuvre » s'entend uniquement des membres du personnel infirmier réglementé qui exerçaient leur profession au moment de l'inscription annuelle.

Autres ressources

Les produits complémentaires suivants sont offerts sur le **site Web de l'ICIS** :

- rapport
- tableaux de données
- recueil de graphiques
- communiqué
- document d'information

Contactez-nous

Renseignements sur
les données :

rhs@icis.ca

Demandes des médias :

media@icis.ca

Première baisse de l'effectif du personnel infirmier en 20 ans au Canada

Le personnel infirmier réglementé 2014

Ce rapport décrit diverses tendances actuelles au sein des professions infirmières quant à l'effectif, à l'emploi et à la démographie.

Principaux résultats

L'effectif du personnel infirmier réglementé au Canada a connu un premier déclin en 20 ans.

- En 2014, l'effectif a diminué de 0,3 % par rapport à l'année précédente.
- Le nombre d'IA a diminué pour la première fois (-1,0 %) en près de 20 ans. La croissance de l'effectif d'IAA (1,4 %) et d'IPA (1,3 %) a continué de ralentir en 2014.

La croissance de la main-d'œuvre infirmière réglementée au Canada est demeurée stable au cours des 10 dernières années.

- En 2014, la main-d'œuvre infirmière réglementée comptait 383 949 membres.
- Cette main-d'œuvre regroupait 95,6 % des IA, 95,5 % des IP, 90,9 % des IAA et 96,1 % des IPA.

Le nombre de membres du personnel infirmier réglementé n'ayant pas renouvelé leur inscription a dépassé le nombre d'infirmières ayant intégré la profession.

- À la fin de 2013, un total de 27 757 membres avaient laissé leur inscription provinciale ou territoriale expirer, pour une perte nette de 2 360 infirmières admissibles à l'exercice de la profession.
- La majorité des membres qui ont laissé leur inscription expirer se trouvaient en Ontario, ce qui est surtout dû aux changements réglementaires apportés en 2014.